



**SYNDICAT MIXTE OUVERT DE LOGEMENT SOCIAL
DES CÔTES D'ARMOR**

Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 6 janvier 2025

Présents :

G. ROUTIER, S. GUIGNARD, V. CADUDAL, M. HUBERT

E. CASTEL-GRANTERL, S. QUETTIER, A. GIRAUD, F. AUSSANAIRE, J.D. MEGE, F. GUILLOU, P. PESTEL, S. QUEMENEUR

Ordre du jour :

- exécution 2024 de la convention d'objectifs et de moyens entre le CD et TAH
- grands sujets/dossiers 2025 de TAH (agrément OFS, avancée des CHP, orientations de la nouvelle feuille de route...)
- ouverture du SMO - modalités juridiques et suite à donner
- articles de presse de ces dernières semaines sur TAH

1 - Exécution 2024 de la convention d'objectifs et de moyens entre le CD et TAH

=> voir diaporama joint

- Dispositif KLARO : relais/appui du CD 22 pour une communication vers les services sociaux des MDD.
 - D'ici fin 2025, l'ensemble du territoire des Côtes d'Armor peut être couvert par un Contrat d'Habitat Public (SBA déjà signé et CCKB le 15/01/25).
 - Gouvernance de TAH : problème identifié avec un administrateur (représentant d'Action Logement – M. JJ LE GUERN) : non respect de son mandat de représentant d'AL et du règlement intérieur (devoir de confidentialité). Décision du SMO pour valider la démarche engagée par la Présidente de TAH en vue d'exclure cet administrateur du Conseil d'Administration de TAH
- => Délibération validée à l'unanimité (voir pj).

2 - Ouverture du SMO - modalités juridiques et suite à donner

Voir Note juridique du CD 22 jointe

A venir : note juridique complémentaire sur les modalités de composition du Conseil d'Administration de TAH => sera transmise par JDM

Modification des statuts du CA à prévoir. Cela peut constituer une opportunité pour faire évoluer certains représentants.

Au regard des discussions engagées depuis plusieurs mois avec LTC, c'est le 1^{er} EPCI qui est pressenti pour adhérer au SMO.

Volonté des deux membres fondateurs à rester majoritaires dans le SMO.

3 - Grands sujets/dossiers 2025 de TAH (agrément OFS, avancée des CHP, orientations de la nouvelle feuille de route...)

=> Voir feuille transmise par TAH

Prochaine feuille de route – orientations/attentes de SBA : innovation, adaptabilité des logements, logements des jeunes, habitat inclusif (en partenariat avec le CD 22) et axe « communication » vers des locataires éligibles au PLS.

4 - Articles de presse de ces dernières semaines sur TAH

« Concours de circonstance » selon Ouest-France...Depuis, rencontre avec Rédactrice adjointe.

Article du Télégramme sur jeune homme décédé (ensemble de logements de TAH avec défaut de ventilation) : pas de plainte réceptionnée à ce stade. Mais vigilance et rapprochement avec la Fédération des Offices (car risque pénal potentiellement engagé).